

Exploitations bovins viande Indicateurs technico-économiques Race Charolaise — CAMPAGNE 2017







Exploitations avec bovins viande Indicateurs technico-économiques Race Charolaise

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Christèle Pineau (Institut de l'Elevage).

Avec la collaboration de :

Daniel Lafaye (CA 03), Louis-Marie de Bourayne (CA 18), Guy Muron (CA 42), Christian Bourge (CA 58), Bruno Maugue (CA 63), Frédérique Marceau (CA58), Vincent Doal (CA 21), Thierry Lahémade (CA 71), Claude Vincent (CA 36).

Maquette:

Valérie Terrisse (Institut de l'Elevage)

Crédits photos :

Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture



Exploitations avec bovins viande - Indicateurs technico-économiques Race Charolaise

SOMMAIRE:

ΑV	ant-propos	4
ı.	SITUATION ECONOMIQUE : ELEMENTS D'ALERTE	5
2	1.1. Indicateurs Analyse globale de l'exploitation	5
2	1.2. Charges de structure	5
II.	LES INDICATEURS DU PRODUIT DES EXPLOITATIONS BOVINS VIANDE	6
2	2.1 Les aides des exploitations bovins viande	6
	2.1.1 Comment affecter les aides ?	6
	2.1.2 Montant des aides PAC en 2017	ϵ
	2.1.3 Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)	7
2	2.2. Le produit viande bovine	9
	2.2.1 Les prix moyens de référence en 2017 ¹	ç
	2.2.2 Les indicateurs de prix selon les catégories	10
	2.2.3 Le prix moyen du kilo vif vendu selon les systèmes	11
	2.2.4 La production brute de viande vive / UGB Bovin Viande	12
	2.3 Le produit brut viande bovine et les aides bovines en € par UGB et par vêlage selo les profils de vente	n 13
III.	LES INDICATEURS DES CHARGES OPERATIONNELLES	14
3	3.1 La charge alimentaire	14
	3.1.1 Les quantités d'aliments concentrés en kg brut / kg vif produit	14
	3.1.2 Les coûts d'aliments concentrés en Euros / kg vif produit	15
	3.1.3 La production autonome	16
3	3.2. Les frais vétérinaires	17
IV.	. ANNEXES	18
١	Valeurs indicatives d'inventaire	19
(Grille de cohérence entre production de viande par UGB et poids du cheptel de souche	20
(Critères de reproduction	21
I	ndicateurs fourragers	22
Į	UGB "techniques" et "ICHN" par vêlage selon les types d'animaux produits	23
F	Récapitulatif des bases du rationnement utilisé pour les rations des systèmes présentés	: 26





Avant-propos

Ce document rassemble les points de repères et les grilles d'appréciation des indicateurs technico-économiques en bovins charolais adaptés à la campagne 2017.

Chaque indicateur ne doit pas être utilisé seul, mais interprété en fonction de l'ensemble du système d'exploitation : tous ces éléments (critères de production de viande, coûts d'aliments, reproduction, systèmes fourragers, niveaux d'aides) doivent s'insérer dans une analyse globale d'exploitation. Les objectifs techniques ne peuvent être atteints que s'il y a cohérence entre la disponibilité de main d'œuvre, les surfaces et les équipements (matériel, bâtiments).

Il y a donc nécessité de s'adapter au contexte de chaque exploitation pour bien interpréter, avec l'éleveur, ses résultats de production.



I. SITUATION ECONOMIQUE: ELEMENTS D'ALERTE

1.1. Indicateurs Analyse globale de l'exploitation

Les repères économiques présentés ci-dessous sont utilisés dans nos analyses globales d'exploitation.

	NON MAITRISE		EN COURS I	1	MAITRISE
EBE avant salaires / PB	<	30 %		35 %	<
Annuités / PB (en %)					
Récent investisseur ou jeune installé	>	25 %		20 %	>
En vitesse de croisière	>	21 %		17 %	>
Endettement CT /PB (en %)	>	25 %		12 %	>
Charges de structure / PB hors aides (en %)	>	50 %		45 %	>

1.2. Charges de structure

Ces données sont issues des résultats des fermes suivies dans le cadre INOSYS Réseaux d'élevage du Bassin Charolais - conjonctures 2015 et 2016.

Les charges de structure :

		HERBAGERS CULTURES EN C					COMPLEMENT	
Echantillons constants € / ha SAU	Femelles maigres Feme			maigres es finies pitations)	Femelle	maigres es finies pitations)	Mâles finis Femelles finies (11 exploitations)	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Mécanisation	113	114	148	166	143	156	172	172
Bâtiment	20	24	20	20	19	18	28	25
Foncier	121	127	101	110	107	114	111	109
MSA	42	53	56	62	51	50	50	53
Autres Charges	75	78	75	86	73	74	92	99
Total des charges de structure réduites (hors amortissements, frais financiers et salaires et charges)	371	396	399	442	393	413	453	458
Total des charges de structure (hors amortissements, frais financiers)	381	406	412	458	421	434	514	516

Les *charges de structure réduites* sont composées de la MSA, des charges liées au foncier (fermage, impôts fonciers, entretien du foncier), des charges liées aux bâtiments (entretien des bâtiments, eau, électricité), des charges de mécanisation (travaux par tiers, carburant, entretien et achat de petit matériel) et des charges diverses (transports et déplacements, impôts et taxes, assurances professionnelles, frais de gestion et divers). Elles n'intègrent pas les frais financiers (Court terme et Long et moyen terme), les salaires et les amortissements.



II. LES INDICATEURS DU PRODUIT DES EXPLOITATIONS BOVINS VIANDE

2.1 Les aides des exploitations bovins viande

2.1.1 Comment affecter les aides ?

Le tableau ci-après résume les affectations des principales aides (PAC et autres) concernant les exploitations avec bovins viande.

Aides animales Bovins viande	Aides aux surfaces SFP	Aides générales
Aide aux Bovins Allaitants	ICHN - Indemnités de zone défavorisée (ISM, ISP, ZDS)	Aide découplée (DPB + PV + PR)
Aide VSLM ou veaux Bio	Aide aux légumineuses	Supplément aide découplée JA
Aides bovines conjoncturelles		Aides conjoncturelles non affectables (remise frais financiers,)

Aides supplémentaires possibles : Aides Bio (conversion, maintien), MAE, aide couplée aux protéagineux.

2.1.2 Montant des aides PAC en 2017

Ces différentes aides doivent être comptabilisées au titre de l'exercice 2017. Dans l'élaboration du produit brut, il s'agira de prendre en compte le montant des aides liées à l'exercice 2017 (même si l'éleveur n'a pas perçu la totalité des montants sur l'exercice). Les montants tiennent compte des stabilisateurs budgétaires et du taux de prélèvement pour discipline financière (1,39 %).

Une franchise de 28 € par part économique est ristournée au prorata de chacune des aides car la retenue s'applique au-delà de 2000 € du premier pilier. Ce montant est à ajouter au total des aides de l'exploitation si on utilise les montants nets ci-après.

Tableau 1 – Aide découplée et ABA

	Montants 2017 Après application du stabilisateur budgétaire
Aide découplée	DPB: défini à partir du DPU 2014 (avec convergence de 14% par an : donc une convergence de 42% au bout de 3 campagnes). Instauration d'un stabilisateur depuis la campagne 2016. + PV: paiement vert (proportionnel au DPB: 69,0005%) + PR: paiement redistributif (49,73 € sur les 52 premiers ha/part) + Supplément JA (68,12 € sur 34 ha) - prélèvement de 1,39% (sur l'ensemble du paiement découplé)
Aide aux Bovins Allaitants (ABA)	Nbre de femelles primées : 0,962 x nbre de femelles ayant déjà vêlé* au moins une fois et présentes au jour de la déclaration. 1 à 50 : 173,80 € − 1,39% = 171,38 € nets 51 à 99 : 126,35 € − 1,39% = 124,59 € nets 100 à 139 : 65,60 € − 1,39% = 64,69 € nets S'applique la transparence GAEC sur la base de la répartition du capital social. (Paiements janvier et février 2018)

^{*}prise en compte de 20% de génisses en plus (par rapport à l'effectif de vaches) pour les nouveaux producteurs



Tableau 2 - Autres aides annuelles couplées (sur tous ces montants, appliquer la retenue discipline financière de 1,39%)

Autres aides couplées	Montant 2017 après application des stabilisateurs budgétaires
Aides aux veaux sous la mère et aux veaux bio	 49,79 € /veau labellisable 70,10 € /veau labellisé ou Bio : si OP reconnue Bio)
Aides bovins lait	 Zone de montagne, pour les premières 30 VL : 80,90 €/vache laitière + 20 € pour les nouveaux producteurs Hors Zone de montagne, pour les premières 40 VL : 39,45 €/vache laitière + 15 € pour les nouveaux producteurs
Aides ovins viande	 13,90 €/brebis + 2 €/brebis pour l'aide complémentaire plafonnée à 500 brebis/exploitation + 9 €/brebis pour l'aide complémentaire pour contractualisation ou vente directe + 6 €/brebis pour les nouveaux producteurs
Aide caprins	• 16,95 €/chèvre
Aide aux légumineuses	 195 €/Ha Ce montant est attribué autant pour des cultures pures de légumineuses que pour des associations avec graminées à condition que les légumineuses soient dominantes
Aide aux protéagineux	• 111,50 €/Ha

2.1.3 Indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN)

Pour les éleveurs d'ovins, bovins, caprins et équidés, les ICHN sont attribuées sur la base d'un montant par hectare de surface fourragère. Un maximum, par part, de 75 hectares de surfaces fourragères (y compris maïs ensilage et céréales autoconsommées) est primé. Une majoration de 50 % sur le montant de base est appliquée sur les 25 premiers hectares.

Cette aide est attribuée sous réserve de pratiques compatibles avec les exigences de la protection de l'environnement définies par un seuil et un plafond de chargement. La plage optimale de chargement, comprise entre 0,3 et 2 UGB/Ha, est fixée par région selon les différentes zones concernées (ISM, ISP, ZDS). Pour les chargements situés en dehors de la plage optimale, les montants à l'hectare sont minorés.



Les montants pour les différentes Régions (montants dans la plage optimale de chargement)

A	Hanta manta ma	M 6	Diference	Differential and a street
Auvergne Montant	Haute montagne	Montagne	Piémont	Défavorisée simple
0 – 25 ha	295,73	272,49	143,21	132,99
Montant	262,26	203,35	117,18	110,35
26 – 50 ha	202,20	203,33	117,10	110,33
Montant	65,10	65,10	65,10	65,10
51 – 75 ha				
Soit un montant global pour 75 ha	15577	13524	8137	7711
Loire	Haute montagne	Montagne	Piémont	Défavorisée simple
Montant	295,73	275,28	149,73	119,04
0 – 25 ha	273,73	273,26	147,73	117,04
Montant	262,26	205,22	121,52	101,06
26 – 50 ha Montant				
51 – 75 ha	65,10	65,10	65,10	65,10
Soit un montant				
global pour 75 ha	15577	13640	8409	7130
Bourgogne	Haute montagne	Montagne	Piémont	Défavorisée simple
Montant		283,65	154,28	144,15
0 – 25 ha		203,03	13 1,20	111,13
Montant		211,11	124,62	118,11
26 – 50 ha		211,11	124,62	118,11
26 – 50 ha Montant		211,11	124,62 65,10	118,11 65,10
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha		65,10	65,10	65,10
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant				
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant	Haute montagne	65,10	65,10	65,10
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant global pour 75 ha	Haute montagne	65,10 1 3988	65,10 8602	65,10 8176 Défavorisée simple
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant global pour 75 ha Centre	Haute montagne	65,10 1 3988	65,10 8602	65,10 8176
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant global pour 75 ha Centre Montant 0 – 25 ha Montant	Haute montagne	65,10 1 3988	65,10 8602	65,10 8176 Défavorisée simple 144,15
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant global pour 75 ha Centre Montant 0 – 25 ha Montant 26 – 50 ha	Haute montagne	65,10 1 3988	65,10 8602	65,10 8176 Défavorisée simple
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant global pour 75 ha Centre Montant 0 – 25 ha Montant 26 – 50 ha Montant	Haute montagne	65,10 1 3988	65,10 8602	65,10 8176 Défavorisée simple 144,15
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant global pour 75 ha Centre Montant 0 – 25 ha Montant 26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha	Haute montagne	65,10 1 3988	65,10 8602	65,10 8176 Défavorisée simple 144,15 117,18
26 – 50 ha Montant 51 – 75 ha Soit un montant global pour 75 ha Centre Montant 0 – 25 ha Montant 26 – 50 ha Montant	Haute montagne	65,10 1 3988	65,10 8602	65,10 8176 Défavorisée simple 144,15 117,18

Pour chaque région, un stabilisateur budgétaire (temporaire) à 93 % a été appliqué par rapport aux montants initiaux prévus.



2.2. Le produit viande bovine

2.2.1 Les prix moyens de référence en 2017 1

CATEGORIES	POIDS	PRIX DU KG	TENDANCE en %
CATEGORIES	. 6.55	(€)	2017/2016
Jeunes Broutards ou légers			
- ventes mai à août	330 (v)	2,77	3%
- ventes septembre à Décembre	330 (v)	2,61	5%
Broutards - fin été-automne	400 (v)	2,54	5%
- ler trimestre	420 (v)	2,59	3%
Taurillons maigres - mai à août	440 (v)	2,60	4%
Jeunes bovins légers (ou semi-finis)	620 (v)	2,27	-2%
Jeunes bovins - ventes janvier à mars	430 (c)	3,73	0%
- ventes avril à juin	430 (c)	3,73	4%
- ventes juillet à décembre	440 (c)	3,85	7%
Bœufs finis à l'herbe (moins de 33 mois) non label	480 (c)	3,72	0%
Bœufs finis à l'herbe (28 – 33 mois) label	510 (c)	4,19	4%
Bœufs finis à l'auge (36 mois) non label	510 (c)	3,86	-1%
Bœufs finis à l'auge (36 mois) label	530 (c)	4,18	4%
Broutardes vendues avant l'hivernage	330 (v)	2,52	5%
Broutardes vendues en cours d'hivernage	340 (v)	2,46	6%
Génisses maigres vendues après remise à l'herbe	420 (v)	2,30	1%
Génisses maigres type "2 ans"	510 (v)	2,21	3%
Génisses finies 14-22 mois (Babynettes)	330 (c)	3,90	1%
Génisses finies à 30 mois non label (juillet décembre)	400(c)	3,93	-1%
Génisses finies à 30 mois label (juillet à décembre)	430(c)	4,41	1%
Génisses finies à 36 mois non label (janvier à avril)	415 (c)	4,01	-1%
Génisses finies à 36 mois label (janvier à avril)	445(c)	4,60	2%
Vaches maigres :			
- ventes janvier à mars		1216	-2%
- ventes avril à juin	690 (v)	1237	3%
- ventes juillet à décembre		1247	6%
Vaches finies :			
- ventes janvier à mars	450 (c)	3,65	0%
- ventes d'avril à juin	440 (c)	3,71	5%
- ventes de juillet à décembre	430 (c)	3,64	2%
dont Vaches finies label (moyenne sur l'année)	460 (c)	4,01	4%

(v) kg vif; (c) kg carcasse

¹ Synthèse réalisée à partir des données commerciales fournies par : Actis Bovins, ELVEA71-58, ELVEA 21-89, FEDER Global, Ccbe, Charolais Horizon, Cialyn, Covido-Bovicoop, Cadran Châteaumeillant SA, Sicaba, Sicafome, Sicagémac, Sicagieb et FEDER Socaviac, soit plus de 450 000 ventes de race charolaise.



2.2.2 Les indicateurs de prix selon les catégories

Prix au kg vif, au kg carcasse ou par tête selon les catégories d'animaux pour l'année 2017.

	NON PLAGE MOYENNE			POIDS		
CATEGORIES	MAITRISE		DES PRIX 2017	E	SIEN MAITRISE	INDICATIF
Jeunes broutards nés tôt, vendus début d'été	<	2,72		2,82	<	320 à 340
Jeunes broutards automne	<	2,56		2,66	<	320 à 340
Broutards fin été-automne	<	2,49		2,59	<	380 à 430
Broutards I ^{er} trimestre	<	2,54		2,64	<	400 à 450
Taurillons maigres (vente mai à août)	<	2,55		2,65	<	420 à 460
Jeunes bovins légers (ou semi-finis) vendus en vif	<	2,22		2,32	<	550 à 650
Jeunes bovins : - ventes janvier à mars	<	3,65		3,81	<)
- ventes avril à juin	<	3,65		3,81	<	420 à 450
- ventes juillet à décembre	<	3,77		3,93	<	
Bœufs finis à l'herbe (moins de 33 mois) non label	<	3,64		3,80	<	450 à 510
Bœufs finis à l'herbe (28 – 33 mois) label	<	4,11		4,27	<	480 à 540
Bœufs finis à l'auge (36 mois) non label	<	3,78		3,94	<	480 à 540
Bœufs finis à l'auge (36 mois) label	<	4,10		4,26	<	500 à 560
Broutardes avant l'hivernage	<	2,47		2,57	<	300 à 360
Broutardes en cours d'hivernage	<	2,41		2,51	<	310 à 370
Génisses maigres vendues après remise à l'herbe	<	2,25		2,35	<	380 à 450
Génisses maigres 2 ans	<	2,16		2,26	<	430 à 530
Génisses finies < 28 mois	<	3,82		3,98	<	320 à 380
Génisses finies à 30 mois non label (juillet à	<	3,85		4,01	<	370 à 430
décembre) Génisses finies à 30 mois label (juillet à décembre)	<	4,33		4,49	<	400 à 460
Génisses finies à 36 mois non label (janvier à avril)	<	3,93		4,09	<	380 à 440
Génisses finies à 36 mois label (janvier à avril)	<	4,52		4,68	<	410 à 470
Vaches maigres :						
- ventes janvier à mars	<	1166		1266	<	
- ventes d'avril à juin	<	1187		1287	<	650 à 730
- ventes juillet à décembre	<	1197		1297	<	
Vaches finies :						
- ventes janvier à mars	<	3,57		3,73	<	
- ventes d'avril à juin	<	3,63		3,79	<	420 à 460
- ventes de juillet à décembre	<	3,56		3,72	<	
dont Vaches finies label (ensemble de l'année)	<	3,93		4,09	<	440 à 480



2.2.3 Le prix moyen du kilo vif vendu selon les systèmes

Indicateur issu du bilan de production (en €/kg vif) : ventes bovines totales de l'exercice / somme des kg vifs vendus.

SYSTEMES	NON MAITRISE	ΕN	N COURS DE MAITRI	SE	MAITRISE
Jeunes broutards vendus mai-août et	<	2,19		2,29	<
femelles maigres					
Jeunes broutards vendus automne et	<	2,12		2,22	<
femelles maigres Broutards lourds (ventes de fin d'année)					
et femelles maigres		2,13		2,23	
	`			-	
ou femelles finies	<	2,11		2,21	<
Broutards repoussés (de début d'année)					
et femelles maigres	<	2,14		2,24	<
ou femelles finies	<	2,13		2,23	<
Taurillons maigres					
et femelles maigres	<	2,13		2,23	<
ou femelles finies	<	2,15		2,25	<
Jeunes bovins (16-18 mois) et femelles finies	<	2,04		2,14	<
Bœufs finis et femelles finies	<	2,10		2,20	<

Les bornes ont été établies après étude des systèmes de production majoritairement présents dans le bassin charolais.



2.2.4 La production brute de viande vive / UGB Bovin Viande

La grille ci-dessous permet de préciser le niveau de production de viande vive produite par UGB technique que l'on peut attendre d'un cheptel classique en fonction du profil des ventes.

Cheptel classique: cheptel dont le poids moyen de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 430 kg de carcasse (soit un poids vif de 680-720 kg pour les vaches vendues maigres).

SYSTEMES	NON MAITRISE		EN COURS DE MAITRISE		MAITRISE
Jeunes broutards vendus début d'été et femelles maigres	<	260		290	<
Jeunes broutards vendus automne et femelles maigres	<	260		290	<
Broutards lourds (ventes de fin d'année)					
et femelles maigres	<	270		300	<
ou femelles finies	<	310		340	<
Broutards repoussés (de début d'année)					
et femelles maigres	<	270		300	<
ou femelles finies	<	300		330	<
Taurillons maigres					
et femelles maigres	<	260		290	<
ou femelles finies	<	290		320	<
Jeunes bovins (16-18 mois) et femelles finies	<	350		380	<
Bœufs finis et femelles finies	<	290		320	<

Production de viande vive annuelle (kg vifs) = Total des ventes en kg vifs payables – Total des achats en kg vifs +/- Variation d'inventaire en kg vifs

Les animaux vendus en carcasse sont ramenés en équivalent vifs.

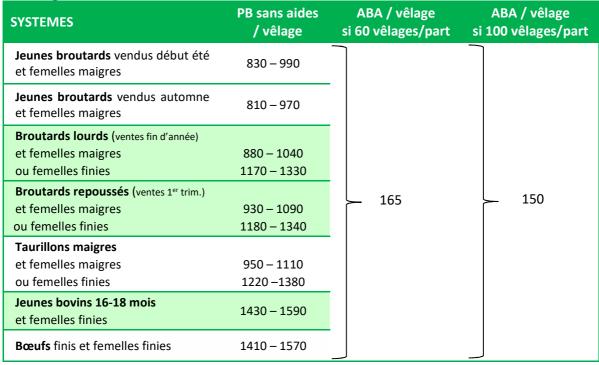


2.3 Le produit brut viande bovine et les aides bovines en € par UGB et par vêlage selon les profils de vente

Par UGB

SYSTEMES	PB sans aides / UGB ¹	ABA / UGB si 60 vêlages/part	ABA / UGB si 100 vêlages/part
Jeunes broutards vendus début été et femelles maigres	600 – 700	105 – 125	90 – 110
Jeunes broutards vendus automne et femelles maigres	580 – 680	105 – 125	90 – 110
Broutards lourds (ventes fin d'année)			
et femelles maigres	590 – 690	100 – 120	85 – 105
ou femelles finies	680 – 780	85 – 105	75 – 95
Broutards repoussés (ventes 1er trim.)			
et femelles maigres	600 – 700	95 – 115	80 – 100
ou femelles finies	670 – 770	80 –100	75 –95
Taurillons maigres			
et femelles maigres	580 – 680	90 – 110	75 – 95
ou femelles finies	650 – 750	75 – 95	65 – 85
Jeunes bovins 16-18 mois et femelles finies	740 – 840	75 – 95	65 – 85
Bœufs finis et femelles finies	640 – 740	65 – 85	55 – 75

Par vêlage



Le montant ABA a été calculé sur la base d'un effectif primé proche de 98 % du nombre de vêlages (= optimisation du nombre de femelles déclarées x stabilisateur annuel ABA de 0.962). Il est exprimé en euros par UGB pour des systèmes en rythme de croisière.

¹ Fourchette selon le niveau de cheptel (cf page 19) et la période des ventes.



13

III. LES INDICATEURS DES CHARGES OPERATIONNELLES

3.1 La charge alimentaire

Cette charge alimentaire est approchée en calculant les quantités et montants des concentrés achetés (y compris minéraux et sel) et des céréales ou protéagineux prélevés (au prix du marché) divisés par la quantité de viande vive produite.

3.1.1 Les quantités d'aliments concentrés en kg brut / kg vif produit

SYSTEMES	NON MAITRISE		EN COURS DE MAITRISE		ISE	MAITRISE
Jeunes broutards vendus mai-août et femelles maigres	>	2,5	4		2,14	>
Jeunes broutards vendus automne et femelles maigres	>	2,3	2		1,92	>
Broutards lourds (ventes en fin d'année)						
et femelles maigres :	>	2,6	2		2,22	>
ou femelles finies :	>	2,7	0		2,30	>
Broutards repoussés (de début d'année)						
et femelles maigres :	>	2,2	4		1,84	>
ou femelles finies :	>	2,4	6		2,06	>
Taurillons maigres						
et femelles maigres :	>	1,9	ı		1,51	>
ou femelles finies :	>	2,1	9		1,79	>
Jeunes bovins et femelles finies						
sans maïs :	>	3,1	ı		2,71	>
avec maïs :	>	2,2	ı		1,81	>
Bœufs finis et femelles finies	>	2,2	6		1,86	>

Calculs réalisés à partir de rations-type, à base d'herbe pour les catégories d'élevage et de rations majoritairement sèches pour les bovins en repousse et/ou finition, sauf pour le système « jeunes bovins et femelles finies avec maïs ».

Pour plus de détail : cf. annexe « récapitulatif des bases du rationnement utilisé pour les rations des systèmes présentés », page 26.



3.1.2 Les coûts d'aliments concentrés en Euros / kg vif produit

SYSTEMES	NON MAITRISE EN COUR		EN COURS DE MAITR	ISE	MAITRISE
Jeunes broutards vendus mai-août et femelles maigres	>	0,5	7	0,43	>
Jeunes broutards vendus automne et femelles maigres	>	0,5	ı	0,39	>
Broutards lourds (ventes en fin d'année)					
et femelles maigres :	>	0,5	9	0,44	>
ou femelles finies :	>	0,6	0	0,46	>
Broutards repoussés (de début d'année)					
et femelles maigres :	>	0,4	7	0,36	>
ou femelles finies :	>	0,5	4	0,41	>
Taurillons maigres					
et femelles maigres :	>	0,3	,	0,29	>
ou femelles finies :	>	0,4	5	0,35	>
Jeunes bovins et femelles finies					
sans maïs :	>	0,6	В	0,52	>
avec maïs :	>	0,4	9	0,37	>
Bœufs finis et femelles finies	>	0,4	,	0,37	>

Globalement, sur l'ensemble des systèmes, le coût en céréales et protéagineux prélevés représente 30 à 45 % du coût total, et 50 à 70 % des quantités totales.

Ces montants sont calculés à partir des hypothèses de prix suivantes :

	Prix €/Tonne
Céréales prélevées	135
Tourteau de Colza	257
Pulpe bett. deshyd.	200
Aliment complet	252
Autres (AMV+Sel+Divers)	650



3.1.3 La production autonome

Production autonome = Production brute de viande vive (kgv) – Production permise par les « concentrés » (kgv)

Production permise par les « concentrés » = [montant des concentrés (achetés + prélevés) + montant des achats occasionnels de fourrages] / prix du kg vif vendu

- production autonome/production brute en %

SYSTEMES	NON MAITRISE	E	EN COURS DE MAITRIS		MAITRISE
Jeunes broutards vendus mai-août et femelles maigres	<	69%		80%	<
Jeunes broutards vendus automne et femelles maigres	<	70%		81%	<
Broutards lourds (ventes de fin d'année)					
et femelles maigres :	<	69%		81%	<
ou femelles finies :	<	69%		80%	<
Broutards repoussés (de début d'année)					
et femelles maigres :	<	75%		85%	<
ou femelles finies :	<	71%		82%	<
Taurillons maigres					
et femelles maigres :	<	77%		86%	<
ou femelles finies :	<	74%		83%	<
Jeunes bovins (16 à 18 mois) et femelles finies					
sans maïs :	<	68%		80%	<
avec mais :	<	73%		82%	<
Bœufs finis et femelles finies	<	73%		83%	<

- production autonome en kg vifs / UGB.

SYSTEMES	NON MAITRISE	E	N COURS DE MAITRISE		MAITRISE	
Jeunes broutards vendus mai-août et femelles maigres	<	205	2	235	<	
Jeunes broutards vendus automne et femelles maigres	<	210	2	240	<	
Broutards lourds (ventes de fin d'année)						
et femelles maigres :	<	205	2	240	<	
ou femelles finies :	<	235	2	270	<	
Broutards repoussés (de début d'année)						
et femelles maigres :	<	225	2	255	<	
ou femelles finies :	<	235	2	270	<	
Taurillons maigres						
et femelles maigres :	<	220	2	250	<	
ou femelles finies :	<	235	2	265	<	
Jeunes bovins (16 à 18 mois) et femelles finies						
sans mais :	<	255	3	300	<	
avec maïs :	<	280	3	315	<	
Bœufs finis et femelles finies	<	235	2	265	<	

Cette actualisation des repères "coût de concentré" et "production autonome" ne prend pas en compte les coûts supplémentaires d'alimentation liés éventuellement à des situations particulières (sécheresse...).



3.2. Les frais vétérinaires

Pour être plus fiable, ce critère doit être analysé si possible sur 3 campagnes.

- en €/UGB

SYSTEMES	NON MAITRISE EN COURS DE MAITRISE		NON MAITRISE		MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres	>	76		61	>
Broutards lourds (ventes en fin d'année) et femelles maigres :	>	76		61	>
ou femelles finies :	>	73		58	>
Broutards repoussés (de début d'année)					
et femelles maigres :	>	72		57	>
ou femelles finies :	>	69		54	>
Taurillons maigres					
et femelles maigres :	>	70		55	>
ou femelles finies :	>	67		52	>
Jeunes bovins et femelles finies	>	66		51	>
Bœufs finis et femelles finies	>	63		48	>

- en €/ vêlage

SYSTEMES	NON MAITRISE		EN COURS DE MAITRISE		MAITRISE
Jeunes broutards et femelles maigres	>	110		85	>
Broutards lourds (ventes en fin d'année)					
et femelles maigres :	>	110		85	>
ou femelles finies :	>	115		90	>
Broutards repoussés (de début d'année)					
et femelles maigres :	>	115		90	>
ou femelles finies :	>	120		95	>
Taurillons maigres					
et femelles maigres :	>	115		90	>
ou femelles finies :	>	120		95	>
Jeunes bovins et femelles finies	>	125		100	>
Bœufs finis et femelles finies	>	130		105	>



IV. ANNEXES

Valeurs indicatives d'inventaire

Grille de cohérence entre production de viande par UGB et poids du cheptel de souche

Critères de reproduction

Indicateurs fourragers

UGB «techniques» et «ICHN» par vêlage selon les types d'animaux produits

Récapitulatif des bases de rationnement utilisées pour les rations des systèmes présentés



Valeurs indicatives d'inventaire en € au 31.12.2017 selon le niveau de cheptel

CATEGORIE D'ANIMAUX		Moyen	Classique	Bon
Vaches pleines	Poids	650	680	720
et vaches avec jeunes veaux	Prix/kg	2,05	2,04	2,03
	Prix total	1330	1390	1460
Génisses pleines	Poids	600	630	670
	Prix/kg	2,22	2,21	2,18
	Prix total	1330	1390	1460
Génisses 20-24 mois élevage	Poids	460	490	520
	Prix/kg	2,07	2,06	2,06
	Prix total	950	1010	1070
Génisses 9-12 mois élevage	Poids	280	300	320
	Prix/kg	2,39	2,40	2,41
	Prix total	670	720	770
Vaches réforme engrais	Poids	690	720	760
	Prix/kg	1,67	1,67	1,67
	Prix total	1150	1200	1270
Génisses en finition	Poids	650	670	690
	Prix/kg	2,02	2,01	2,01
	Prix total	1310	1350	1390
Broutards élevage	Poids	300	330	360
	Prix/kg	2,65	2,62	2,58
	Prix total	760	830	890
Broutards repoussés	Poids	320	340	360
Vêlages tardifs	Prix/kg	2,63	2,60	2,58
	Prix total	810	850	890
Broutards repoussés	Poids	380	400	420
Vêlages précoces	Prix/kg	2,55	2,54	2,53
	Prix total	930	980	1020
Jeunes bovins 12-18 mois en finition	Poids	400	420	440
Vêlages tardifs	Prix/kg	2,55	2,54	2,53
	Prix total	980	1020	1070
Jeunes bovins 12-18 mois en finition	Poids	460	500	540
Vêlages précoces	Prix/kg	2,50	2,47	2,45
	Prix total	1100	1190	1270



Grille de cohérence entre production de viande par UGB et poids du cheptel de souche

Une étude réalisée dans le cadre du Réseau d'élevage charolais, a permis d'établir une relation entre le niveau de cheptel de souche caractérisé par le poids des vaches de réforme et la production de viande par UGB. Trois niveaux de cheptel sont proposés :

- le cheptel lourd correspondant à un cheptel dont le poids moyen de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 460 kg de carcasse (soit un poids vif de 760-780 kg pour les vaches maigres).

	Production de viande kgv / UGB				
Profil de vente	Femelles maigres	Femelles finies			
Broutards légers	315	345			
Broutards lourds	325	365			
Broutards repoussés	325	355			
Taurillons maigres	315	345			
Jeunes bovins 14-17 mois		405			
Jeunes bovins 18-22 mois		385			
Bœufs finis		345			

- le cheptel classique correspondant à un cheptel dont le poids de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 430 kg de carcasse (soit un poids vif de 710-730 kg pour les vaches maigres).

	Production de viande kgv / UGB				
Profil de vente	Femelles maigres	Femelles finies			
Broutards légers	290	320			
Broutards lourds	300	340			
Broutards repoussés	300	330			
Taurillons maigres	290	320			
Jeunes bovins 14-17 mois		380			
Jeunes bovins 18-22 mois		360			
Bœufs finis		320			

- **le cheptel moyen** correspondant à un cheptel dont le poids de vente des vaches de réforme est de l'ordre de 400 kg de carcasse (soit un poids vif de 640-660 kg pour les vaches maigres).

	Production de	viande kgv / UGB
Profil de vente	Femelles maigres	Femelles finies
Broutards légers	265	295
Broutards lourds	275	315
Broutards repoussés	275	305
Taurillons maigres	265	295
Jeunes bovins 14-17 mois		355
Jeunes bovins 18-22 mois		335
Bœufs finis		295



Critères de reproduction

	NON MAITRISE	EN COURS D MAITRISE	E	IAITRISE
Pour des vêlages groupés : femelles à mettre à la repro pour 100 vêlages	< 1	10	120	<
Taux de vêlages sur 100 jours	< 75	5%	85%	<
Taux de vêlages tardifs (3 mois après mois médian)	> 10	0%	5%	>
Taux de vêlages à problèmes (notes 3, 4 et 5 cumulées)	> 15	5%	8%	>
Taux de renouvellement : proportion de premiers vêlages	< 18	3%	22%	<
Taux d'élimination entre le 1 er et le 2ème vêlage	> 25	5%	15%	>
Proportion de vaches de 10 ans et plus au vêlage*	< 15	5%	5%	<
Taux de mortalité des veaux [naissance-sevrage (8 mois)]	> 12	2%	8%	>
Taux de réussite (nombre veaux élevés par vêlage)	< 90	0%	95%	<
IVV moyen du troupeau (en jours)	> 39	90	370	>
dont : IVV er - 2ème veau	> 40	00	380	>
Proportion de vaches avec IVV de 400 jours et plus	> 20	0%	10%	>
Proportion de vaches et génisses 3 ans improductives**	> 10	0%	5%	>

^{*} vaches de rang 8 et plus

Le critère suivant n'est pas directement lié à la reproduction mais impacte aussi l'économie de l'élevage bovin viande.

	NON MAITRISE	EN COURS DE MAITRISE	MAITRISE
% pertes adultes (bovins de + de 8 mois)	> 3%	3	1,5% >



[🗯] vaches improductives (= non vêlées sur la campagne ou toujours présentes sans veau 4 mois après la perte du veau)

Indicateurs fourragers

Surface en herbe récoltée en première coupe (ares /UGB élevage hivernées)

Les UGB hivernées correspondent aux UGB hors repousse et finition.

La surface récoltée est dépendante du potentiel de la zone et du chargement technique du système de production en place.

	NON MAITRISE	ľ	EN COURS DE MAITRISE		MAITRISE
Zone à bon potentiel	<	25		30 à 35	<
Zone à potentiel moyen	<	30		35 à 40	<
Zone à potentiel limité ¹	<	35		40 à 45	<

Rendement ensilage maïs (non irrigué)

RENDEMENT (TMS/ha)	NON MAITRISE		EN COURS DE MAITRISE		MAITRISE
Zone herbagère	<	9 t		I2 t	<
Zone de cultures	<	llt		l4 t	<



¹ Hivernage long ou sécheresse d'été marquée.

UGB "techniques" et "ICHN" par vêlage selon les types d'animaux produits

Avec pour objectif de réaliser une estimation rapide du nombre d'UGB "techniques" et d'UGB "ICHN" une grille d'indicateurs a été élaborée. Exprimés par vêlage et la suite, ces indicateurs, que l'on appellera par la suite "unité zootechnique technique" et "unité zootechnique ICHN", sont indiqués selon les profils de ventes des mâles et des femelles.

Les valeurs calculées dépendent du taux de mortalité ¹, du taux de renouvellement ², du taux de prolificité ³ et des âges à la vente des différentes catégories d'animaux, exception faite des vaches de réforme. Les âges retenus sont précisés ci-dessous.

Age à la vente des différentes catégories d'animaux retenu pour le calcul des UGB "techniques" et "ICHN".

Mâles

Broutards	8,5 mois
Broutards lourds	10 mois
Broutards repoussés	12,5 mois
Taurillons maigres	16,5 mois
Jeunes bovins en vif	15,5 mois
Jeunes bovins finis	17,5 mois
Jeunes bovins 22-23 mois	22,5 mois
Bœufs 27 mois	27 mois
Bœufs finis 33-34 mois	32,5 mois

Femelles

Broutardes	10 mois
Broutardes repoussées	12 mois
Génisses 18 mois maigres	18 mois
Génisses 24 mois maigres	24 mois
Génisses 33 mois finies	31 mois
Génisses 36 mois finies	34 mois

³ Taux de prolificité : 103 %.



¹ Taux de mortalité retenu : 8 % - 9 % en moyenne

² Taux de renouvellement retenu : 23 % pour les systèmes avec mâles maigres ; 25 % pour les systèmes avec mâles finis

Unités zootechniques "technique" et "ICHN" selon les types d'animaux produits exprimées en nombre d'UGB par vêlage

		Unités zootechniques par vêlage					
Systèmes avec mâles maigres		"technique"		"ICHN"			
Systemes a	Systemes avec males margres		V aches		V aches		
		maigres	finies	maigres	finies		
	Broutardes 10 mois	1,35	1,39	1,48	1,52		
	Brout. repoussées 12 mois	1,36	1,40	1,50	1,54		
Broutards 8.5 mois	Génisses 18 m maigres	1,43	1,48	1,57	1,62		
	Génisses 24 m maigres	1,51	1,55	1,65	1,69		
	Génisses 32 m finies	1,64	1,69	1,80	1,85		
	Génisses 35 m finies	1,69	1,74	1,86	1,91		
	Broutardes 10 mois	1,37	1,41	1,51	1,55		
	Brout. repoussées 12 mois	1,38	1,43	1,53	1,58		
Broutards 10 mois	Génisses 18 m maigres	1,45	1,50	1,61	1,65		
	Génisses 24 m maigres	1,53	1,57	1,68	1,72		
	Génisses 32 m finies	1,66	1,71	1,84	1,88		
	Génisses 35 m finies	1,71	1,76	1,90	1,94		
	Broutardes 10 mois	1,41	1,45	1,57	1,61		
	Brout. repoussées 12 mois	1,42	1,47	1,59	1,63		
Br. repoussés 12.5 m	Génisses 18 m maigres	1,49	1,54	1,66	1,71		
	Génisses 24 m maigres	1,57	1,61	1,74	1,78		
	Génisses 32 m finies	1,70	1,75	1,90	1,94		
	Génisses 35 m finies	1,75	1,80	1,96	2,00		
	Broutardes 10 mois	1,51	1,55	1,66	1,70		
	Brout. repoussées 12 mois	1,52	1,57	1,68	1,73		
Taur. maigres 16.5 m	Génisses 18 m maigres	1,59	1,64	1,76	1,80		
	Génisses 24 m maigres	1,67	1,71	1,83	1,87		
	Génisses 32 m finies	1,80	1,85	1,99	2,03		
	Génisses 35 m finies	1,85	1,90	2,05	2,09		



		Unités	zootechn	iques par vêla	ge	
Systèmes avez mêles finis		"technique"		"ICHN"		
Systèm	es avec mâles finis	V aches		Vache	es	
		maigres	finies	maigres	finies	
	Brout. repoussées 12 mois	1,58	1,63	1,69	1,74	
ID 15 16 maio	Génisses 18 m maigres	1,65	1,70	1,75	1,80	
JB 15-16 mois	Génisses 24 m maigres	1,71	1,76	1,82	1,86	
	Génisses 33 m finies	1,83	1,88	1,96	2,00	
	Génisses 36 m finies	1,88	1,93	2,01	2,06	
	Brout. repoussées 12 mois	1,66	1,71	1,75	1,79	
JB 17-19 mois	Génisses 18 m maigres	1,72	1,77	1,81	1,86	
1R 11-13 IIIOI2	Génisses 24 m maigres	1,79	1,84	1,87	1,92	
	Génisses 33 m finies	1,91	1,96	2,01	2,06	
	Génisses 36 m finies	1,95	2,00	2,07	2,11	
	Brout. repoussées 12 mois	1,75	1,80	1,86	1,91	
JB 22-23 mois	Génisses 18 m maigres	1,82	1,87	1,92	1,97	
JB 22-23 IIIOIS	Génisses 24 m maigres	1,88	1,93	1,99	2,04	
	Génisses 33 m finies	2,00	2,05	2,13	2,18	
	Génisses 36 m finies	2,05	2,10	2,18	2,23	
	Brout. repoussées 12 mois	1,88	1,93	2,03	2,08	
Bœufs 27 mois	Génisses 18 m maigres	1,95	2,00	2,10	2,14	
bœuis 27 mois	Génisses 24 m maigres	2,01	2,06	2,16	2,21	
	Génisses 33 m finies	2,13	2,18	2,30	2,35	
	Génisses 36 m finies	2,18	2,23	2,35	2,40	
	Brout. repoussées 12 mois	2,06	2,11	2,24	2,29	
Populs 22 24 mais	Génisses 18 m maigres	2,13	2,18	2,30	2,35	
Bœufs 32-34 mois	Génisses 24 m maigres	2,19	2,24	2,37	2,42	
	Génisses 33 m finies	2,31	2,36	2,51	2,56	
	Génisses 36 m finies	2,36	2,41	2,56	2,61	



Récapitulatif des bases du rationnement utilisé pour les rations des systèmes présentés

Exploitations avec peu ou sans maïs ensilage	Des quantités de concentré nécessaires par animal produit	poids de sortie	Age
Broutard jeune (depuis naissance)	120 kg sur 80j d'hiver puis complémentation rapide au pré à 4kg/j en moy sur 80 jours	330	8,5
Broutard lourd (depuis naissance)	120 kg sur 80j d'hiver puis complémentation fin mai au pré à 5.5kg/j en moy sur 110 jours	400	10,5
Broutard repoussé (depuis naissance)	Complémentation limitée sous la mère, 150 kg, puis repousse à 6kg/j en moy sur 70 jours	420	11
Taurillon maigre (avec prépa hiver)	Croissance soutenue sur l'hiver par 300 kg de concentré puis complémentation au pré de 2.5 kg/j en moy sur 60 jours	440	15
Taurillon fini 1er semestre	Complémentation limitée sous la mère, 150 kg, puis conduite intensive avec rations sèches de 9kg/j pendant 230 jours	430	16
Taurillon fini 2ème semestre	Finition plus courte avec 300 kg sur l'hiver puis passage à l'herbe puis finition à 10 kg/j sur 130 jours	440	20
Bœuf fini	Croissance modérée sur les 2 hivers, 1.5 kg/j soit 450 kg puis finition à l'automne sur 120 jours à 8 kg/j	495	35
Broutarde	120 kg sur 80j d'hiver puis complémentation au pré (ou sevrée) à 4kg/j en moy sur 90 jours	330	11
Broutarde repoussée	Complémentation limitée sous la mère, 150 kg, puis repousse à 5kg/j en moy sur 60 jours	340	12
Génisse maigre	Pour préparation à la vente de ces génisses , selon la période	420	17
Génisse finie jeune	Complémentation limitée sous la mère, 150 kg, puis conduite intensive avec rations sèches de 6kg/j pendant 230 jours	330	19
Génisse finie 30 m (20% label)	Finition au pré sur 80 à 120 jours avec 5 kg/j	415	32
Génisse finie 36 m (20% label)	80 à 120 j avec en moyenne 6 kg par jour selon maïs disponible	430	37
Vache maigre	Pour préparation à la vente de certaines vaches , selon la période	690	85
Vache finie (15% label)	Selon état de l'animal et période : 80 à 120 j avec en moyenne 8 kg par jour selon maïs disponible	440	85
Taureau fini	Selon état de l'animal : 60 à 100 j avec en moyenne plus de 10 kg par jour	620	40

		poids de	
Exploitations avec mail ensilage	Des quantités de concentré nécessaires par animal produit	sortie	Age
Taurillon fini 1er semestre	Complémentation limitée sous la mère, 150 kg, puis conduite avec 4kg/j de concentré en + du maïs pendant 240 jours	430	16
Taurillon fini 2ème semestre	Finition plus courte avec 300 kg sur l'hiver, passage à l'herbe puis 6 kg/j de concentré en + du maïs sur 120 jours	440	19
Génisse finie jeune	Complémentation limitée sous la mère, 150 kg, puis conduite avec 2.5 kg/j de concentré pendant 240 jours	430	37
Génisse finie 36 m (20% label)	80 à 120 j avec en moyenne 4 kg/j de concentré en + du maïs	430	37
Vache finie (15% label)	Selon état de l'animal et période : 80 à 120 j avec en moyenne 4.5 kg/j de concentré en + du maïs	440	85

	Des quantités de concentré pour le troupeau de femelles paramétrées	
Les rations d'élevage sont à base d'herbe	en fonction de la période des naissances	Quantité globale de
Période des vêlages septembre-janvier : pou	ır systèmes Broutards légers(été) et broutards lourds	concentré par jour
Troupeau Vaches (et taureaux)	Sur une durée de 160 jours (50 + 110), mélange avec 70% de céréales	2,4
Troupeau Génisses 2 ans	Sur une durée de 130 jours, pour des génisses de 540-580 kg et une croissance hivernale de 500g/j	1,7
Troupeau Génisses 1 an	Sur une durée de 160 jours, pour des génisses de 360-400 kg et une croissance hivernale de 700 g/j	1,8
Période des vêlages dec-fevrier : pour Br lég	ers (automne), Br.repoussés, taurillons finis	
Troupeau Vaches (et taureaux)	Sur une durée de 140 jours (70 + 70), mélange avec 70% de céréales	2,2
Troupeau Génisses 2 ans	Sur une durée de 120 jours, pour des génisses de 520-560 kg et une croissance hivernale de 500g/j	1,7
Troupeau Génisses 1 an	Sur une durée de 150 jours, pour des génisses de 330-370 kg et une croissance hivernale de 700 g/j	1,9
Période des vêlages janv-avril : pour Taur. N	laigres, Bœufs	
Troupeau Vaches (et taureaux)	Sur une durée de 140 jours (120 + 20), mélange avec 70% de céréales	1,5
Troupeau Génisses 2 ans	Sur une durée de 120 jours, pour des génisses de 500-540 kg et une croissance hivernale de 500g/j	1,8
Troupeau Génisses 1 an	Sur une durée de 150 jours, pour des génisses de 300-340 kg et une croissance hivernale de 700 g/j	2,1









POUR ALLER PLUS LOIN

Résultats technico-économiques des fermes du Réseau d'élevage Charolais Inosys Réseaux d'élevage charolais (Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture) – Février 2018

> Poids et prix de vente des animaux Charolais en 2017 Inosys Réseaux d'élevage charolais (Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture) – Juin 2018

Conjoncture économique des systèmes bovins charolais Campagne 2017 (Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture) – Juillet 2018

CONTACTS:

Daniel Lafaye

Chambre d'Agriculture de l'Allier 60 cours Jean Jaurès – BP 1727 03017 MOULINS Tél.: 04 70 48 42 42

Louis-Marie de Bourayne

Chambre d'Agriculture du Cher - EDE 2701 route d'Orléans – BP 10 18230 ST DOULCHARD Tél.: 02 48 23 04 00

Vincent Doal

Chambre d'Agriculture de Côte d'Or - EDE Pôle Agricole de Pouilly en Auxois 21320 CREANCEY Tél.: 03 80 90 89 09

Claude Vincent Chambre d'Agriculture de l'Indre – EDE 24 rue des Ingrains 36022 CHATEAUROUX CEDEX Tél. : 02 54 61 61 59

Guy Muron

Chambre d'Agriculture de la Loire – EDE 23 boulevard Charles de Gaulle 42120 LE COTEAU Tél.: 04 77 67 80 60

Christian Bourge & Frédérique Marceau

Chambre d'Agriculture de la Nièvre 25 boulevard Léon Blum – BP 80 58028 NEVERS CEDEX Tél.: 03 86 93 40 00

Bruno Maugue

Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme 11 allée Pierre de Fermat 63171 AUBIERE CEDEX Tél.: 04 73 44 45 46

Thierry Lahémade

Chambre d'Agriculture de Saône et Loire - EDE 50 route de Mâcon 71120 CHAROLLES Tél.: 03 85 24 27 84

Christèle Pineau

Institut de l'Elevage 9 allée Pierre de Fermat 63170 AUBIERE Tél.: 04 43 76 06 83



Exploitations avec bovins viande – Indicateurs technico-économiques – Race charolaise – Campagne 2017

Ce document rassemble les points de repères et les grilles d'appréciation des indicateurs technico-économiques bovins viande (race charolaise) adaptés à la campagne 2017.

Chaque indicateur ne doit pas être utilisé seul, mais interprété en fonction de l'ensemble du système d'exploitation : tous ces éléments (critères de production de viande, coûts d'aliments, reproduction, systèmes fourragers, niveaux d'aides) doivent s'insérer dans une démarche globale d'exploitation.

Les objectifs techniques ne peuvent être atteints que s'il y a cohérence avec la politique d'équipement et la disponibilité en main-d'œuvre.

Il y a donc nécessité de s'adapter au contexte de chaque exploitation pour bien interpréter, avec l'éleveur, ses résultats de production.

Mai 2018

Document édité par l'Institut de l'Elevage 149 rue de Bercy 75595 Paris Cedex 12 www.idele.fr

ISSN: 2274-0538

Référence idele: 0018502024







Inosys-Réseaux d'Elevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Elevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



